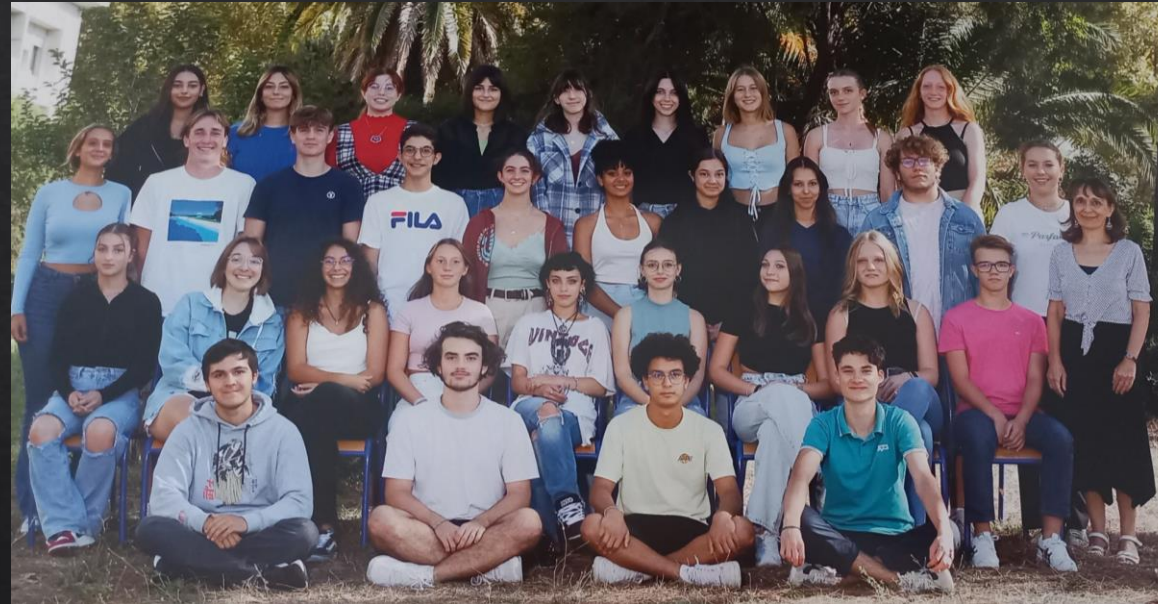


MARDI 13 DECEMBRE :

80^{ème} anniversaire des rafles de l'été 1942

« Mémoires retrouvées »

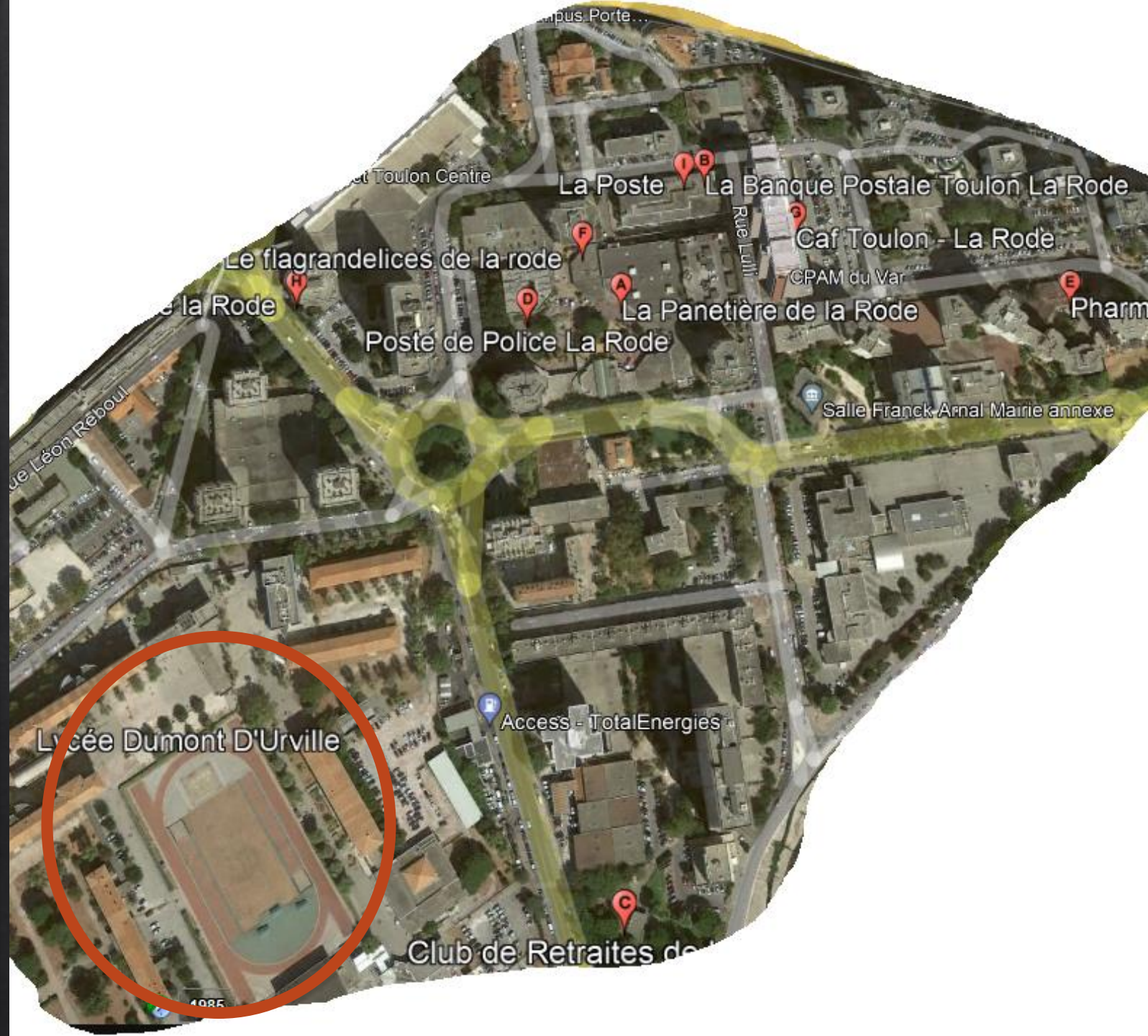
par les élèves de la 1^oG11 du Lycée Dumont D'Urville

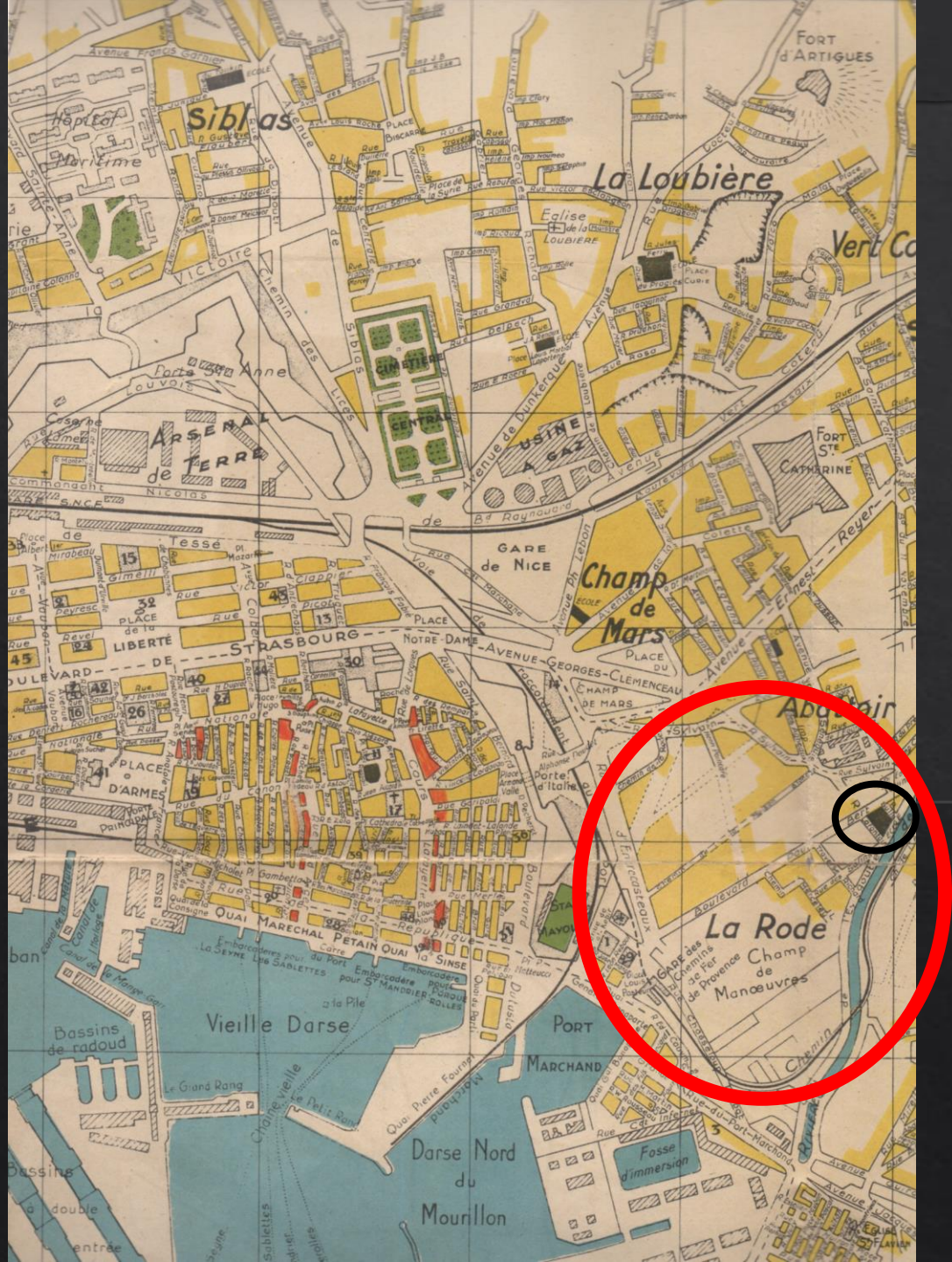




LYCEE DUMONT D'URVILLE TOULON 2022

QUARTIER DE LA RODE EN 2022





CARTE DE LA RODE milieu du XX^e

TEMOIGNAGES



et partir de septembre 1939, les émigrés varois sont rassemblés au camp de la Rade, dans une zone assez marécageuse devant de bidonvilles. Les conditions sont assez désastreuses, il y a un long hangar où sont entassés dans la paille 50 internés. Ils n'ont qu'un seul WC et un robinet.

17 octobre

"... Il est 8h et j'étais en train de lire un autre roman policier; ça veut dire qu'on se lève à six heures et demie, qu'on se lave, s'habille, se rase, prend un café bien chaud, et que tout ça m'occupe jusqu'à 8 heures. Après on fait la vaisselle, un petit tour dans la petite cour en plein air, on regarde nos gardiens jouer, et on se remet à lire. Dîner à 18 heures. On mange toujours une très bonne soupe arrosée d'un cuep de rouge! La nuit tombe tôt, à 19 heures il fait déjà nuit. Alors on allume une petite lampe à pétrole et on passe le temps jusqu'à 20h30-21h; on s'entretient, on lit encore un peu, on fait les cent pas et l'on se couche."

19 octobre

"Aujourd'hui on nous a dit qu'on va nous transporter à Aix vers la fin de la semaine."

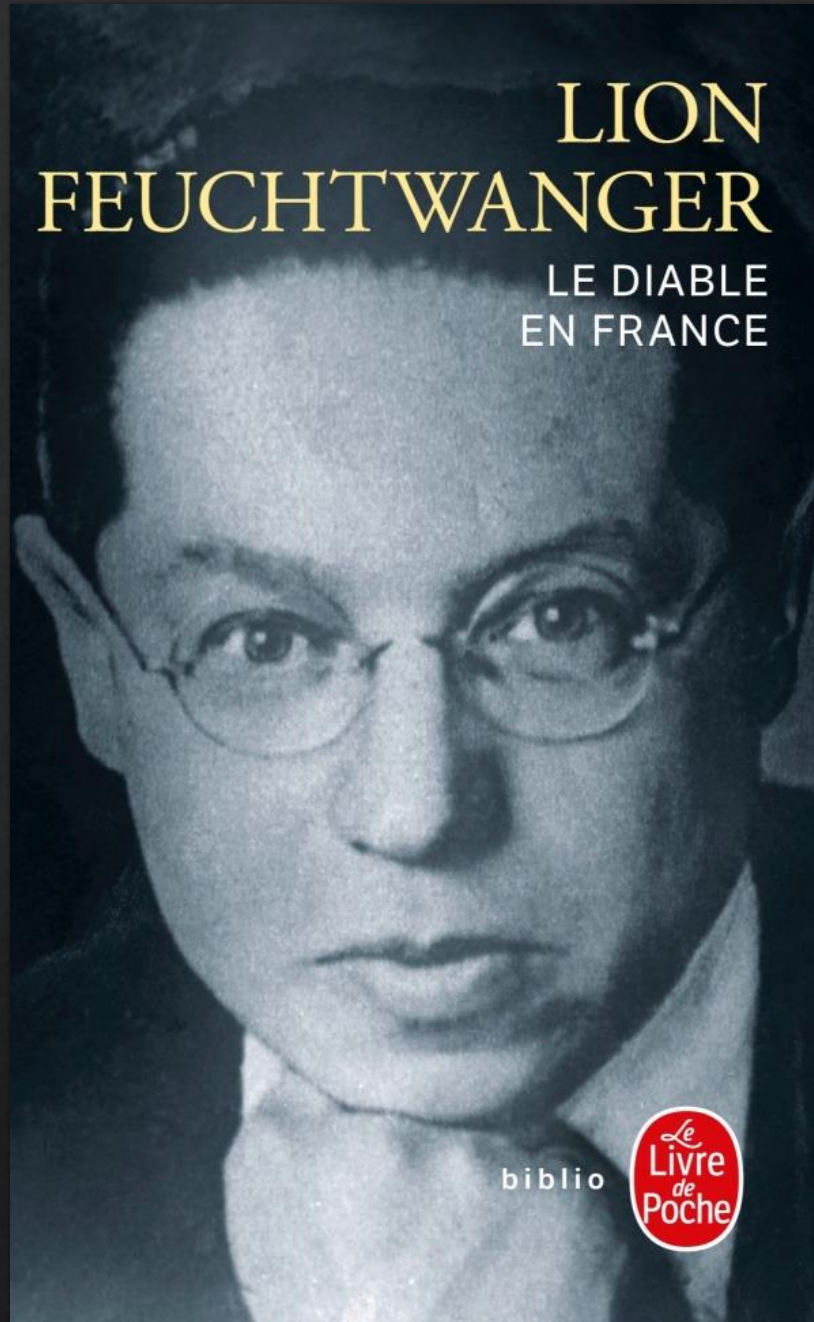
21 octobre

"... 11h30... aujourd'hui je t'écris ce mat pour t'annoncer que nous partons d'ici pour Aix-les-Milles demain dimanche matin à 9 heures! Ça, c'est déjà un progrès, car ici on n'a rien d'autre à faire que de nous garder!..."

Heinz, de Rade
à Elisabeth, Saint-Tropez.

LION FEUCHTWANGER

LE DIABLE
EN FRANCE



biblio





4° Division

1° Bureau

Draguignan, le 17 Septembre 1940

Internement des Ressortissants
du Reich

LE PREFET DU VAR

à Monsieur le Maire

Messieurs

les Commissaires de Police de DRAGUIGNAN
HYERES, FREJUS, ST RAPHAEL, ST TROPEZ.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par ses instructions en date du 14 Août 1940, M. le Général d'Armée Secrétaire d'Etat à la Guerre vient de prescrire à nouveau l'internement de tous les ressortissants du Reich des deux sexes âgés de 17 à 65 ans en liberté actuellement sur notre Territoire, sauf les exceptions prévues et rappelées ci-dessous :

Par ressortissant du Reich, il faut entendre :

- 1° - Toute personne de nationalité allemande;
- 2° - ayant la nationalité des pays englobés par le Reich avant les hostilités (Autriche et Tchécoslovaquie);
- 3° - toute personne étrangère de nationalité indéterminée d'origine allemande.

Toutefois, en ce qui concerne les tchécoslovaques, ne sont pas considérés comme nationaux de l'Empire Allemand ceux :

- 1° - qui sont en possession d'une attestation de leur Consul délivrée postérieurement au 15 Mars 1939;
- 2° - qui sont en possession d'un passeport accordé dans les mêmes conditions;
- 3° - qui ont été reconnus loyaux par les représentants de la Légation de Tchécoslovaquie;
- 4° - qui ont servi dans les formations tchécoslovaques en FRANCE;
- 5° - les femmes et enfants mineurs de tchécoslovaques remplissant l'une des conditions précédentes.

Sont à excepter de l'internement dans la mesure où ils ne sont pas considérés comme suspects :

HOMMES :

- a) - les anciens légionnaires,
- b) - les individus ayant femme ou enfant Français,
- c) - les individus dont le père ou le fils a été mobilisé pour autant que les individus de chacune de ces catégories possèdent un emploi ou des ressources personnelles leur permettant de subvenir à leurs besoins;
- d) - les individus recensés en exécution de l'Article III de la loi de recrutement et non encore appelés,
- e) - les autrichiens considérés comme loyaux.

DEPARTEMENT

de

AVIS de Départ (1)
d'Arrivée (2)

COMMUNE

de

d'un JUIF

(Application de la circulaire Pol. 4, n° 307 du 16 Avril 1942)

Nom

Prénoms

Né le

A

Profession

Nationalité

Domicilié à (adresse)

Séjournant actuellement à (2) (adresse)

Se rend à (2)

COMMUNES (adresses)	DATES

(1) Rayer la mention inutile.

(2) A remplir le cas échéant.

(Voir au dos).

Arrestation de Ariel YAVSHOUNSKY à Toulon le 28 septembre 1942

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POLICE D'ÉTAT
DE TOULON - LA SEYNE
CABINET
DU
DIRECTEUR
COMMISSAIRE CENTRAL
N° 41.246

Republique Française
Toulon, le 28 SEPT 1942
19

Le Commissaire Central
Régionale
de la Police d'Etat de Toulon - La Seyne
à Monsieur LE PREFET DU VAR
D R A G U I G N A N

Ampliation à :
Sous-Préfet
Intendant
Préfet Mme.

OBJET : Mesures de regroupement à l'égard de certains
israélites étrangers.

REFERENCE : Vos instructions des 12 Septembre 1942 et
précédentes (24.29 Août, 2 Septembre 1942).

J'ai l'honneur de vous reproduire, ci-après, le
résultat des investigations accomplies, sur mes instructions,
par les Inspecteurs de la Sécurité Publique, en collaboration
avec M. HACH, Chef de la Section Judiciaire, de Toulon, et de
son service :

Conformément à mes instructions, les contrôles ont été
intensifiés dans toute la ville; c'est ainsi que, Samedi der-
nier, 19 Septembre, un sévère contrôle des voyageurs à l'ar-
rivée des trains en gare de Toulon a été effectué par la 5ème
Brigade Judiciaire; le soir du même jour, de 18h. à 20 heures,
tous les quartiers du Centre de la ville ont été visités et
plus de 2.000 personnes interpellées.

Le 23 Septembre, dans la matinée, et dès 6 heures du
matin, un contrôle important d'hôtels et garnis a été effec-
tué. Au cours de cette opération, dont il a été rendu compte
en temps utile (voir rapport N° 40.836 du 23.9.1942) un seul
israélite a été identifié et soumis à un examen de situation
approfondi. Il s'agit du nommé : YAVSHOUNSKY Ariel, né le
10.5.1895 à Jaffa (Palestine), géomètre, domicilié à Aix-en-
Provence; d'origine palestinienne et apatride, cet Israélite
ne tombait pas sous le coup des mesures précitées. En outre,
il était titulaire d'un récépissé de déclaration d'apparte-
nance juive, délivré le 10.10.1941, sous N° 706/008 par le Com-
missariat Central d'Aix-en-Provence.

En résumé, durant ces opérations qui se poursuivent régu-
lièrement, aucun Israélite, visé par la circulaire préfectorale
du 12.9.1942, n'a été découvert.

Les instructions nécessaires ont été diffusées à tous
les Inspecteurs de la Section Judiciaire ainsi qu'à ceux de
la Sécurité Publique, en vue de continuer les vérifications et
surveillances. Je ne manquerai pas, le cas échéant, de vous
en transmettre le résultat.

LE COMMISSAIRE CENTRAL :

En résumé, durant ces opérations qui se poursuivent régu-
lièrement, aucun Israélite, visé par la circulaire préfectorale
du 12.9.1942, n'a été découvert.

Blog familial de Richard Brook

← → ↻ 🏠 🔒 https://bruckfamilyblog.com ⭐ ⬇️ 🛡️ ☰

Pour un accès rapide, placez vos marque-pages ici, sur la barre personnelle. [Gérer vos marque-pages...](#)

THE BRUCK FAMILY GENEALOGY BLOG



[My father, Dr. Otto Bruck, in the passenger seat of his Austin with his dog Dusolina. Tiegenhof](#)

🔍

SUBSCRIBE TO BLOG VIA EMAIL

Enter your email address to subscribe to this blog and receive notifications of new posts by email.

SUBSCRIBE

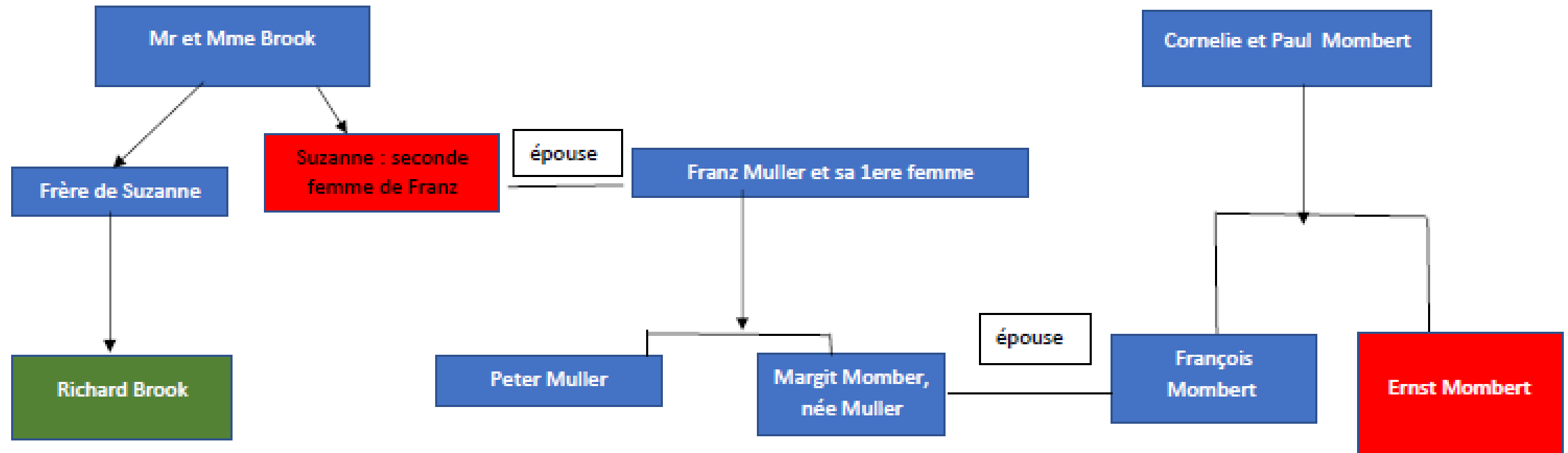
Join 143 other subscribers

RECENT POSTS

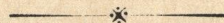
- [POST 121, POSTSCRIPT: MY FATHER'S ENCOUNTERS WITH HITLER'S MENNONITE SUPPORTERS—FURTHER HISTORICAL OBSERVATIONS](#)
- [POST 121—MY FATHER'S ENCOUNTERS WITH HITLER'S MENNONITE SUPPORTERS](#)
- [POST 120: FAMILY PHOTOS, DISCOVERING & DECODING THEM](#)
- [POST 114, POSTSCRIPT—EDWARD HANS LINDENBERGER, A DISTANT COUSIN: DID HE SURVIVE BUCHENWALD?—HIS FATE UNCOVERED](#)

<https://bruckfamilyblog.com/category/camp-de-la-rode-toulon/>

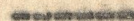
Familles BROOK/ MULLER/ MOMBERT



Préfecture du Département du Var



Liste des ressortissants du Reich résidant
à FAYENCE



MULLER Frantz époux DUCK ,

MONBERT Frantz époux MULLER,

MONBERT Ernest,

MONBERT Cornélie née GRESERT,

MONBERT Margit née MULLER Munk,

MULLER Suzanne née BRUCK,

BERLINER Else Vve BRUCK

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

MISSION de RECHERCHE
des VICTIMES de la GUERRE

LIAISON avec le SERVICE INTERNATIONAL de RECHERCHES



31. Jan. 1958
Monsieur P. PASSINA
Agent permanent de Liaison
auprès du Service International
de Recherches
139, rue de Bercy
PARIS XII

Référence à rappeler :

au

CD/FU N°. 49.508/BNFR

- 6 FEVR 1958

Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Bureau des Fichiers et de
l'Etat-Civil-Déportés
139, rue de Bercy
PARIS XII

A l'attention de Mademoiselle R. PASQUALINI

OBJET : MOMBERT, Ernst, né le 9-7-1911 à FREIBURG/Breisgau
(Allemagne)

Le Service International de Recherches a été
saisi d'une demande de renseignements émanant de :
"Regierungspraesident à DARMSTADT"

concernant : Monsieur MOMBERT, Ernst, dont la
dernière adresse était: FAYENCE,
qui aurait été : interné dans les camps suivants:
LES MILLES du 4-9-1939 au 25-10-1940; GURS du 26-10-1940
au 15-5-1941; FAYENCE du 26-8-1942 au 7-9-1942; DRANCY;
le 7-9-1942 déporté en Pologne.

Le S.I.R. ne possédant sur l'intéressé que
les informations portées sur la copie du "Certificat d'
Incarcération", ci-jointe,
je vous serais très obligé de bien vouloir faire effec-
tuer un pointage de vos Fichiers et Archives et me com-
muniquer en deux exemplaires, éventuellement sous forme
d'attestation, les renseignements que vous pourriez
recueillir.



4 Exemplaires

Destinataire - 1

Archives - 3

Pièce jointe :

Le Service International de Recherches a été
saisi d'une demande de renseignements émanant de :

"Regierungspraesident à DARMSTADT"

concernant : Monsieur MOMBERT, Ernst, dont la
dernière adresse était: FAYENCE,
qui aurait été : interné dans les camps suivants:

LES MILLES du 4-9-1939 au 25-10-1940; GURS du 26-10-1940
au 15-5-1941; FAYENCE du 26-8-1942 au 7-9-1942; DRANCY;
le 7-9-1942 déporté en Pologne.

Camps d'internement en France



<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/linternement-la-france-des-camps-1938-1946>

Camp de Gurs

<https://www.campgurs.com/>



Un groupe de 38 internés devant l'îlot H printemps 1942



Le camp, le 6 avril 1939. Au premier plan, l'îlot M, en construction ; à droite, la route centrale ; au fond les Pyrénées

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE
- - - - -
Cabinet du Ministre
Exécution de la circulaire
du 18 Mars 1940. -

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
E C - S F
35216 13-5-46
DEMANDE DE VUE D'OBTENIR LA REGULARISATION
DE L'ETAT-CIVIL d'un "NON RENTRE"
- - - - -

1ère Partie - Renseignements sur le "NON RENTRE"
Nationalité - (Française ou étrangère) - *Ap. h. de / Française*

NOM : *MOMBERT*
(en lettres capitales)
Prénoms : *Ernest*

DATE de Naissance: Jour: *9*
mois: *juin*
année: *09*
Lieu de Naissance: *Freiburg i. B.*
Localité

Domicile au moment
de la mobilisation
ou de l'incorporation { Localité *Feyta (Vat)*
Rue *Alleurne*
N° *Domine Banigon*
Département

Pour les Militaires { le régiment
indiquer ci-contre { le 1er Stalag
ou C. I. G. proc.
N° du Prisonnier

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier
militaire, d'un travailleur du Service oblig-
toire, d'un travailleur volontaire, d'un dépor-
té politique, d'un déporté racial, d'un Alsacien
Lorrain incorporé dans l'armée Allemande. -

Déporté racial

Indiquer ci-contre, s'il y a lieu, le faux nom
pris, dans la Résistance par le "NON RENTRE"

Indiquer ci-dessous, les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur
les renseignements parvenus depuis ce moment - Joindre une copie certifiée
conforme par le Maire ou le Commissaire de Police, des témoignages écrits

Arrêté le 26/8/42 par le Gendarmier de Feyta comme Français
Etranger, déporté de Drang le 7/9/1942, depuis sans nouvelles.

2ème Partie : Renseignements sur le demandeur -

NOM : *Mombert* Prénoms : *Cornélie*
(en lettres capitales)
{ Localité: *Domine Banigon*
Rue :
Adresse: { N° : *Feyta*
Département: *Vat*
Pour les parents indiquer ci-contre, le degré de parenté avec le "NON RENTRE" *Vat*

Nombre d'enfants vivants du "NON RENTRE". -

Indiquer ci-contre si la famille du "NON RENTRE" perçoit la délégation de solde ou des allocations militaires. -

Non

A *Feyta*, le *2/9/46*
Signature du demandeur. - *Mombert*

3ème Partie: Certificat du Maire ou du Commissaire de Police. -

Le Maire ou le Commissaire de Police de *Feyta* *Vat*
certifie que les renseignements qui figurent sur la présente demande sont
exacts et que *M. Mombert Ernest* n'a pas paru à son domicile
depuis le *10 sept. 1942*

A *Feyta*, le *11 juillet 1946*

Le Maire ou le Commissaire de Police du
domicile du "NON RENTRE"
signature et cachet. -

B. Rocher

REMARQUES : Joindre à la présente demande :

- un extrait de l'acte de naissance du "NON RENTRE". -
- un extrait de l'acte de mariage (s'il y a lieu du "NON RENTRE" sur papier libre)

Renvoyer la présente demande au Service de l'Etat-Civil du Ministère des
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE LA GUERRE - 37, rue de BELLECHASSE - PARIS
VII

SERVICES CENTRAUX
DE L'ETAT-CIVIL
"9 AOÛT 1946"
A 13

Arrêté le 26/8/42 par le Gendarmier de Feyta comme Français
Etranger, déporté de Drang le 7/9/1942, depuis sans nouvelles.

Camp de Drancy



Vue générale du camp de Drancy (Seine-Saint-Denis), France, 1940-1944. Source: Mémorial de la Shoah/CDJC



<http://www.ajpn.org/internement-camp-de-drancy-67.html>

François Mombert
Domaine Banégon
Fayence- VAR



le 23 décembre 1945

Sous-Direction des Fichiers et
Statistiques
83 Avenue Foch
Paris

(D)

Monsieur le Directeur,

Je vous serais bien obligé de bien vouloir faire de
recherches des personnes suivantes déportées de ma fa-
mille et de me faire savoir ce que vous pourriez ap-
prendre sur leur sort.

1. MOMBERT Ernest, né le 9 juillet 1911 à Freiburg/Allemagne
agriculteur domicilié en France à Fayence
(VAR) Domaine Banégon.
2. Mme MÜLLER-BRUCK, Suzanne née le 20 avril 1904 à
Ratibor/Allemagne-domiciliée en France
Domaine Banégon Fayence-Var

Toutes les deux ont été arrêtés à Fayence ~~xxxxxxx~~ le 26/8/
1942, transféré au Camp de Milles (B.d.Rh.), déportés de là en
Z.O., et transportés de Drancy le 7 septembre 1942 en direc-
tion inconnue. C'est tout ce que nous savons.

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur le Di-
recteur, mes salutations distinguées.

Procur

1. MOMBERT Ernest, né le 9 juillet 1911 à Freiburg/Allemagne
agriculteur domicilié en France à Fayence
(VAR) Domaine Banégon.

2. Mme MÜLLER-BRUCK, Suzanne née le 20 avril 1904 à
Ratibor/Allemagne-domiciliée en France
Domaine Banégon Fayence-Var

Toutes les deux ont été arrêtés à Fayence ~~xxxxxxx~~ le 26/8/
1942, transféré au Camp de Milles (B.d.Rh.), déportés de là en
Z.O., et transportés de Drancy le 7 septembre 1942 en direc-
tion inconnue. C'est tout ce que nous savons.



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES
Arolsen (Waldeck) Allemagne
INTERNATIONAL TRACING SERVICE
Arolsen (Waldeck) Germany
INTERNATIONALER SUCHDIENST
Arolsen (Waldeck) Deutschland

No.

Certificate of Incarceration Inhaftierungsbescheinigung Certificat d'Incarcération

Ihr Akt.-Z.: Reg.Pr.Darmstadt
Vore Zf.: III/1114-D/30730/11(J)
Your Ref.: III/1114-D/30730/11(J)

Unser Akt.-Z.:
Notre Zf.:
Our Ref.:

TP 614 803

Name MOHRETT----- Vorname Ernst----- Staatsangehörigkeit nicht angegeben-----
Nom MOHRETT----- Prénoms Ernst----- Nationalité nicht angegeben-----
Name MOHRETT----- First names Ernst----- Nationality nicht angegeben-----
Geburtsdatum 9.7.1911----- Geburtsort Freiburg i.Br.----- Häftlingsnummer nicht angegeben-----
Date de naissance 9.7.1911----- Lieu de naissance Freiburg i.Br.----- No. de prisonnier nicht angegeben-----
Date of birth 9.7.1911----- Place of birth Freiburg i.Br.----- Prisoner's No. nicht angegeben-----
Namen der Eltern nicht angegeben-----
Noms des parents nicht angegeben-----
Parents' names nicht angegeben-----

It is hereby certified that the following information is available in documentary evidence held by the International Tracing Service.

Es wird hiermit bestätigt, daß folgende Angaben in den Unterlagen des Internationalen Suchdienstes aufgeführt sind.

Il est certifié par la présente que les informations suivantes se trouvent dans la documentation détenue par le Service International de Recherches.

Name MOHRETT----- Vorname Ernst----- Staatsangehörigkeit deutsch-----
Nom MOHRETT----- Prénoms Ernst----- Nationalité deutsch-----
Name MOHRETT----- First names Ernst----- Nationality deutsch-----
Geburtsdatum 9.7.1911----- Geburtsort Freiburg----- Beruf nicht geführt-----
Date de naissance 9.7.1911----- Lieu de naissance Freiburg----- Profession nicht geführt-----
Date of birth 9.7.1911----- Place of birth Freiburg-----
Namen der Eltern nicht geführt-----
Noms des parents nicht geführt-----
Parents' names nicht geführt-----

Zuletzt bekannter ständiger Wohnsitz
Dernière adresse connue
Last permanent residence

nicht geführt

wurde eingeliefert in das Konzentrationslager
est entré au camp de concentration
has entered concentration camp

am 7. September 1942

Häftlingsnummer
No. de prisonnier
Prisoner's No.

nicht geführt

am nicht geführt-----
le nicht geführt-----
on nicht geführt-----

Von Les Milles-----
venant de Les Milles-----
coming from Les Milles-----

Kategorie, oder Grund für die Inhaftierung
Catégorie, ou raison donnée pour l'incarcération
Category, or reason given for incarceration

"Jude"

Überstellt
Transféré
Transferred

am 7. September 1942 zum KL Auschwitz

Befreit / Entlassen am
Libéré / Relâché le
Liberated / Released on

nicht geführt

In nicht geführt

Bemerkungen
Remarques
Remarks

in Todesnachweis liegt nicht vor, wir sind daher nicht in der Lage, die Ausstellung einer Sterbestunde zu veranlassen.

Gepflichtete Unterlagen
Documents consultés
Records consulted

Karteikarte und Transportliste des Sammellagers Drancy.

MISSION FRANÇAISE DE LIAISON

Arolsen, den 29. Oktober 1957 / 6. Dez. 1957

Der ITS übernimmt für die Richtigkeit und Vollständigkeit des Inhalts der Dokumente, die zur Ausstellung dieser Bescheinigung verwendet wurden, keine Gewähr.

Kopie an Mission Française de Liaison
auprès du S.I.R.
Arolsen

Das Original wurde mit gleicher Post an Reg.Pr.Darmstadt gesandt.

bitte wenden

Last permanent residence

wurde eingeliefert in das Konzentrationslager
est entré au camp de concentration
has entered concentration camp

am 7. September 1942

Häftlingsnummer
No. de prisonnier
Prisoner's No.

nicht geführt

am nicht geführt-----
le nicht geführt-----
on nicht geführt-----

Von Les Milles-----
venant de Les Milles-----
coming from Les Milles-----

Kategorie, oder Grund für die Inhaftierung
Catégorie, ou raison donnée pour l'incarcération
Category, or reason given for incarceration

"Jude"

Überstellt
Transféré
Transferred

am 7. September 1942 zum KL Auschwitz



COLLOBRIERES



<https://www.annuaire-mairie.fr/photo-collobrieres.html>

Jakob Hepner



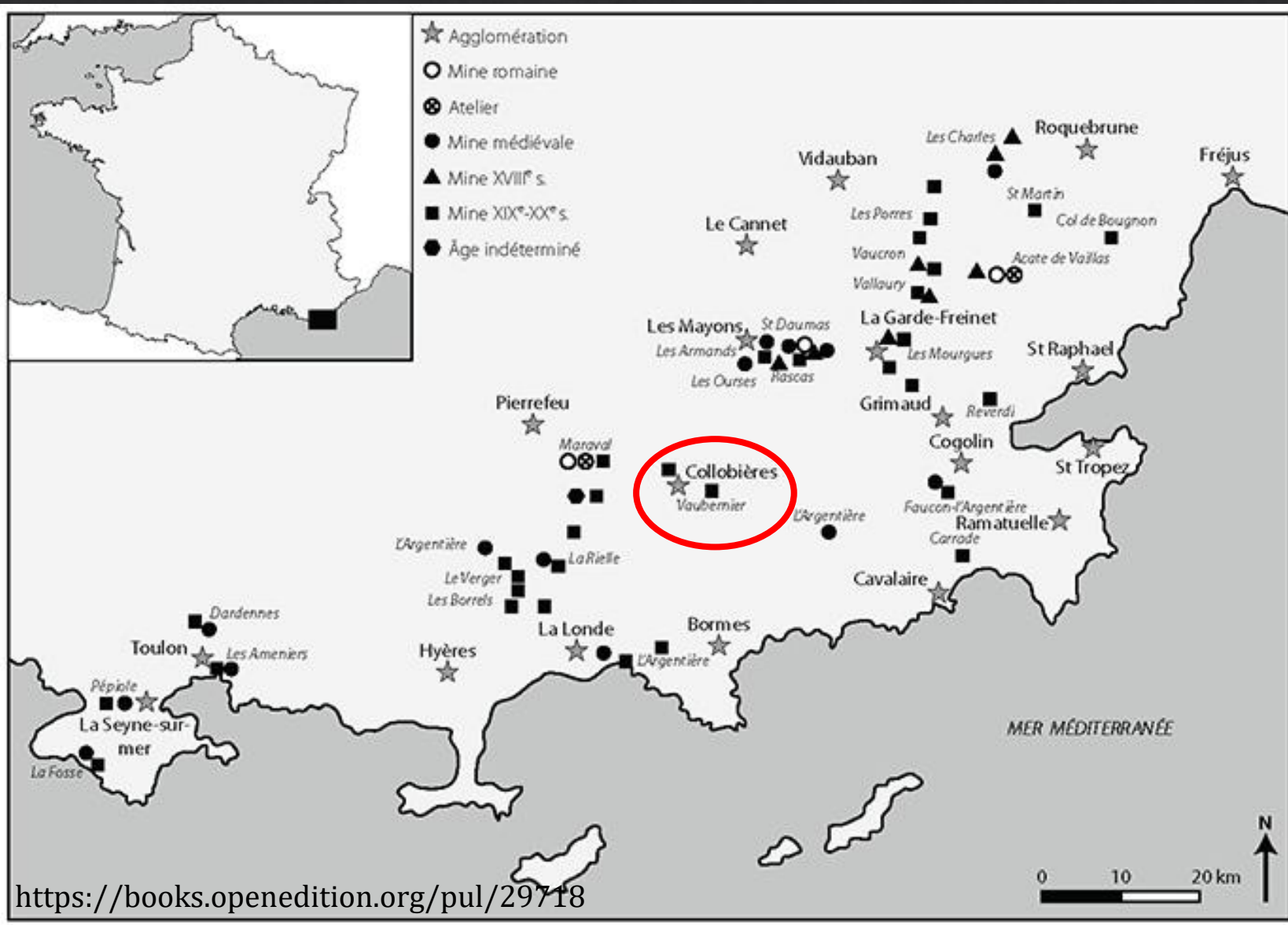
Photo prise à Leipzig en 1910

source photo : Coll. Hepner



<http://www.ajpn.org/personne-Jakob-Hepner-10604.html>

Les mines à Collobrières



Mine de Peirol

<https://www.mindat.org/loc-204508.html>



Mine de Vaubarnier

<https://www.mindat.org/loc-299228.html>

Liste des Juifs étrangers du Var en fuite

Israélites étrangers tombant sous le
coup des mesures de groupement édictées
par le Chef du gouvernement actuellement
en fuite

Noms et Prénoms	Etat - Civil (Date et lieu de naissance)	nat. Adress	dernier domicile
KUSTLER Abraham	5-12-1892 à Pizenza	Polonaise	Baudol
HEPNER Elfriede	24-11-1899 à Warburg	- id -	Baudol
HEPNER Ruth Guida	7-10-1923 Leipzig	- id -	Baudol
HEPNER Gerson	9-10-1923 - " -	- id -	Baudol
HEPNER Benjamin Renate	31-10-1923 Leipzig	- id -	Baudol
STRAUSS Martin	28-8-1923 Hambourg	Polonaise	Collobrières
HIRSCH Fritz	3-4-1905	Allemand	Collobrières
HEPNER Elie	10-6-1922 Leipzig	Polonaise	Collobrières
SANDLER Simon Josef	12-3-1912 Horodysze	Polonaise	Soulon
GOLDBERGER Joseph	7-8-1894 Vienne	id 41	Raphaël
GOLDBERGER Anna	19-6-1896 Vienne	w. 11	Raphaël
BAUSTEIN Siegfried	23-3-1914 Vienne	w. 11	Raphaël
SCHNABEL née PROISEL Guida	12-12-1902 Vienne	id 11	Raphaël

Kurtt Kettschau, « Cornu »

Monument commémoratif des FTPF de la bataille de Moussac ,
25 août 1944



Le Mur des Justes à Paris



1971

LUCIE CARTIER, *PARIS.*

CAMILLE ERNST, *MONTPELLIER, HÉRAULT.*

ALFRED FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉES.*

ANDRÉ FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉES.*

ANNE FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉES.*

ÉMILE FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉES.*

GILBERTE FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉE*

MARCELLE FRÉCHENGUES, *BORDES-DE-RIVIÈRE, HAUTES-PYRÉNÉE*

ABBÉ LOUIS GOSSELIN, *CHERBOURG, MANCHE.*

CHARLES KETTSCHAU, *COLLOBRIÈRES, VAR.*

KURT KETTSCHAU, *COLLOBRIÈRES, VAR.*

MARTHE KETTSCHAU, *COLLOBRIÈRES, VAR.*

ÉMILE MARQUILLIE, *LOMME, NORD.*

PAULINE MARQUILLIE, *LOMME, NORD.*

MAURICE MORLON, *MARMANDE, LOT-ET-GARONNE.*

HENRIETTE OWCZAREK, *MAREIL-EN-FRANCE, VAL-D'OISE.*

JOSEPH OWCZAREK, *MAREIL-EN-FRANCE, VAL-D'OISE.*

GASTON PATOUX, *VENDOEUVRES, INDRE.*

JULIETTE PATOUX, *VENDOEUVRES, INDRE.*

ANDRÉ PERROT, *SÈVRES, HAUTS-DE-SEINE.*

JANE PERROT, *SÈVRES, HAUTS-DE-SEINE.*

ANDRÉ THOUROUDE, *TOULOUSE, HAUTE-GARONNE.*

PASTEUR ANDRÉ TROCMÉ, *LE CHAMBON-SUR-LIGNON, HAUTE-LOIRE.*

MAGDA TROCMÉ, *LE CHAMBON-SUR-LIGNON, HAUTE-LOIRE.*

Listes des Justes parmi les nations

Les 17 Justes du Var

Étienne Arnaud, Belgentier
Jeanne Hertel, Toulon
Jeanne Reynaud, Sainte-Maxime et Paris
Marie-Thérèse Roux, Toulon
Roger Taillefer, Montmeyan
Alice Teillard, La Garde
Germaine Teillard, La Garde
Henri Teillard, La Garde
Suzanne Teillard, La Garde
Eugène Viès, Solliès-Pont

Walda Viès née Hart de Keating, Solliès-Pont
Roland Huillet, La Seyne sur Mer et Constantine
Charles Kettschau à Collobrières
Marthe Kettschau à Collobrières
Kurt Kettschau à Collobrières
Félix Redortier, Plan d'Aups- Sainte Baume
Marie-Louise Redortier née Corras, Plan d'Aups-Sainte-Baume

Et peut-être à
Collobrières , leurs
mémoires
retrouvées

La famille Kettshau



Charles kettshau ,
Kurt kettshau,
Marthe kettshau

"genereux des nations du monde"

Nous remercions les archives du Var, le camp des Milles, le service historique de la Défense de Caen, Laetitia Vion, Jean Marie Guillon et Robert Mencherini.

BIBLIOGRAPHIE:

Ouvrages :

Fontaine, André / Grosser, Alfred. Le Camp d'étrangers des Milles : 1939-1943, Aix-en-Provence. Edisud, 1989. 244 p.- [34] p. de pl. ; ill. ; 24 cm

E. Marum-Lunau, « *Boches ici juifs là-bas* » *Correspondance d'exilés du 3^e Reich*, Edisud, octobre 1997, 301p, ISBN 3012857449321

Feuchtwanger, Lion / Capèle, Jean-Claude. Le diable en France. Librairie générale française, 2012. 1 vol. (351 p.) ; couv. ill. ; 18 cm. Le livre de poche. ISBN 978-2-253-16180-6

Guillon Jean-Marie, « Vichy et les Juifs dans le Var » *Provence historique* tome XLIX, fasc.195-196, n° special »De Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Noel Coulet », janvier-juin 1999, p. 253-265

Mencherini Robert, *Provence-Auschwitz De l'internement des étrangers à la déportation des juifs 1939-1944*, Publication Université de Provence, février 2008, 340 p, collection Temps de l'Histoire, ISBN 285399693X

Sites Internet :

« Camp de La Rode (Toulon) Archives ». *Bruckfamilyblog.Com*, <https://bruckfamilyblog.com/category/camp-de-la-rode-toulon/>. Consulté le 6 décembre 2022.

Charles-Kettschau. <http://www.ajpn.org/juste-Charles-Kettschau-1532.html>. Consulté le 6 décembre 2022.

Yad Vashem - Institut international pour la mémoire de la Shoah / www.yadvashem.org. <https://www.yadvashem.org/fr>. Consulté le 6 décembre 2022.

Jakob-Hepner. <http://www.ajpn.org/personne-Jakob-Hepner-10604.html>. Consulté le 6 décembre 2022.

Wilmouth, Philippe. « KETTSCHAU Jean, Kurt, alias "Jean Cornec", "Cornu" ». *Le Maitron*, Maitron/Editions de l'Atelier, 8 août 2022. *Le Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article198170>.

Film :

GRALL Sébastien, *Les Milles, le train de la liberté*, Opening, , 1994, DVD zone 2, 105min

Mémorial en l'honneur des Justes La Seyne-sur-Mer

